Mot de la Chef du Service économique de l'Ambassade de France

Cécile HUMBERT-BOUVIER

Gestion de crise. C'est devenu notre quotidien à tous, à différents niveaux, en cette période de crise sanitaire et d'incertitudes économiques et sociales. Gestion de crise par les autorités marocaines qui sont en première ligne et ont adopté très tôt des mesures fortes pour endiguer l'épidémie, prendre en charge l'urgence sanitaire par la mise à niveau du dispositif médical et financer les mesures de soutien à l'économie nationale, de préservation des emplois, et d'atténuation des répercussions sociales de la crise. Gestion de crise par les entreprises qui font face pour la plupart à un ralentissement très marqué voire à un arrêt complet de leur activité et doivent s'adapter, se réorganiser, anticiper la sortie de crise tout en assurant la sécurité de leurs salariés et en maintenant autant que faire se peut l'emploi et les salaires. Gestion de crise par les institutions qui sont au contact des entreprises, comme la CFCIM qui accompagne et informe encore plus étroitement ses membres pendant cette période et propose des formations à titre gracieux sur la gestion des situations de crise mais aussi les conseillers du commerce extérieur de la France (CCEF) qui continuent à alimenter l'ambassade de leurs précieuses remontées d'informations tout en assurant la continuité de leur activité. Gestion de crise enfin par l'ambassade et les consulats généraux puisque nous sommes mobilisés H24 depuis vendredi 13 mars, jour de l'annonce de la suspension des vols vers la France, pour aider, en lien avec nos compagnies aériennes, notamment Air France et Transavia, au rapatriement de plus de 20 000 touristes bloqués au Maroc.

La Chronique économique

Un risque de défaut souverain maitrisé

L'impact socioéconomique de la crise du Covid-19, conjugué à celui de la sécheresse, sera sans doute important. Le confinement et la suspension des liaisons aériennes mettent à l'arrêt le secteur touristique et engendrent un important recul des transferts des Marocains Résidant à l'Etranger, arasant les entrées de devises et venant déséquilibrer la balance courante marocaine, qui présente déjà habituellement un déficit de 4 à 6 % du PIB. A cela s'ajoute la forte diminution de la production des secteurs industriels exportateurs, durement affectés du fait de leur positionnement dans les chaînes de production mondiale (le continent européen absorbe 66 % des exportations marocaines).

Le taux de change du Maroc n'étant pas flexible, ces différents facteurs constituent autant de pressions à court-terme sur les réserves de change (pressions toutefois atténuées par la baisse de la facture énergétique) et l'aversion au risque généralisée sur les marchés financiers internationaux (MFI) compliquerait sans doute une potentielle sortie du Trésor marocain.

L'agence de notation Fitch Ratings estime toutefois que le Maroc n'encourrait pas de risque de défaut souverain et ce, pour au moins trois raisons : le FMI a mis à disposition du pays une Ligne de Précaution et de Liquidité de 3 Md USD, la proportion de la dette extérieure dans la dette publique (30 %) est modérée et les positions nettes de change des banques sont petites. L'analyse de l'agence de notation Moody's va dans le même sens.

arthur.francois@dgtresor.gouv.fr

L'économie en mouvement

Un chiffre en perspective

35 Md MAD

Le Fonds spécial de lutte contre le Covid-19 récolte plus de 35 Md MAD en deux semaines

Sur instruction royale, le ministère de l'Economie et des Finances marocain a mis en place le 16 mars un Fonds spécial pour la gestion de la pandémie du Covid-19, appelant la population, les entreprises et les autres opérateurs à l'alimenter par des dons défiscalisés. L'emploi de ses ressources vise à prendre en charge l'urgence sanitaire (mise à niveau du dispositif médical via l'achat de médicaments, d'équipement médical et hospitalier, et le renforcement des moyens de fonctionnement du ministère de la Santé) et à financer les mesures de soutien à l'économie nationale, de préservation des emplois, et d'atténuation des répercussions sociales de la crise (notamment indemnités chômage et aides de subsistance au secteur informel).

Initialement doté de 10 Md MAD provenant du budget général de l'Etat, les dons des institutions publiques, des entreprises et des particuliers le portent aujourd'hui à plus de 35 Md MAD. Si les principaux donateurs côté marocain sont l'Office Chérifien des Phosphates (3 Mds MAD), la holding royale Al Mada (2 Mds MAD), la Caisse de Dépôt et de Gestion (1 Md MAD), les banques BMCE et BCP (1 Md MAD chacune), les grandes filiales marocaines des groupes français ont également contribué à l'effort de solidarité nationale, avec des dons qui s'élèvent pour le moment à environ 500 M MAD. Pour sa part, l'Union Européenne réallouera immédiatement 150 M EUR au Fonds Spécial et réorientera 300 millions d'euros des ressources, déjà allouées au Maroc, vers la réponse à la pandémie.

arthur.francois@dgtresor.gouv.fr

Secteur à l'affiche

Impact du Covid-19 sur l'agriculture marocaine

Au Maroc, malgré le confinement lié à la pandémie, le secteur agricole et pêche, identifié comme secteur prioritaire, poursuit son activité économique. Le gouvernement marocain a rassuré les consommateurs sur l'approvisionnement alimentaire du pays, il a ainsi pris les décisions suivantes :

- Permettre l'approvisionnement direct des GMS en fruits et légumes via la vente directe par les producteurs sans passer par les marchés de gros (lutte contre la spéculation et contrôle des prix) ;
- Prolongation de la suspension des droits de douanes sur l'importation de céréales et légumineuses jusqu'au 15 juin. En effet, le pays poursuit l'importation de céréales et légumineuses pour l'alimentation humaine et animale pour consolider ses stocks ;
- Dématérialisation des documents phytosanitaires, douaniers et banquiers pour faciliter les procédures d'imports/exports.

Les relations commerciales avec l'Europe commencent à être impactées, avec une baisse sensible des exportations du Maroc pour les produits frais de la pêche, les fruits rouges, etc. mais une hausse sur d'autres produits comme les tomates, agrumes, melons. En sens inverse, l'import au Maroc d'ingrédients et intrants européens pour l'industrie agro-alimentaire est sous tension.

Enfin, la sécheresse qui sévit actuellement au Maroc, pourrait au fil des semaines avoir un double impact négatif sur ce secteur. Le Ministère de l'Agriculture a déjà lancé un plan d'aide pour sauver le cheptel et refinancer l'endettement des agriculteurs.

xavier.vant@dgtresor.gouv.fr

Relations France-Maroc

Les filiales marocaines de groupes français et entreprises à capitaux français au Maroc prennent une part active dans la solidarité organisée dans le pays pour faire face aux impacts de la pandémie du Covid-19

Dans le cadre de l'élan de solidarité nationale initié par le Roi Mohammed VI pour la gestion de la pandémie Covid-19 au Maroc, les filiales marocaines de groupes français et entreprises à capitaux français implantées dans le Royaume ont décidé de participer à l'effort collectif.

Nombre d'entre elles, notamment dans les secteurs bancaire, assurantiel, agro-alimentaire, industriel, énergie, ont, dans ce cadre, abondé le Fonds spécial pour la gestion de la Pandémie du Coronavirus « Covid-19 », pour un montant total, à ce stade, d'environ 500 M MAD.

Au-delà de cette contribution financière, les entreprises françaises ont fait d'importants dons en nature (produits et paniers alimentaires, ordinateurs portables, masques, gel hydroalcoolique, équipements divers...) ; certaines ont mis à disposition leurs locaux ou usines en soutien aux autorités marocaines dans la lutte contre la pandémie et elles continuent par ailleurs à mener de nombreuses actions de solidarité en lien avec leur secteur d'activité. A titre d'exemple et sans prétendre être exhaustif, dans le secteur agroalimentaire, elles participent notamment à l'initiative lancée par un collectif d'entreprises, regroupées sous le hashtag #Tadamoune 2020, qui ont mis gracieusement à la disposition des autorités plusieurs millions de produits alimentaires. Dans le secteur des transports, elles se sont jointes à l'effort national par un don de 50 véhicules produits au Maroc, de 50 ambulances, de plusieurs centaines de milliers de masques et par des dons de carburants afin de soutenir les équipes médicales et les forces auxiliaires dans leur travail au quotidien. Dans le secteur de l'hôtellerie, elles ont mis des chambres à la disposition des personnels de santé engagés dans la lutte contre l'épidémie dans plusieurs régions du Maroc. Les entreprises gérant un contrat de délégation de service public (distribution de l'électricité et de l'eau, assainissement, gestion des déchets, gestion des transports) mettent par ailleurs tout en œuvre pour pérenniser un service aux usagers de qualité. Celles du secteur de la santé sont pleinement mobilisées, en lien étroit avec les autorités sanitaires du Royaume et dans le cadre de la stratégie définie par ces dernières, pour apporter leur concours à la lutte contre la propagation de la maladie et fournir des moyens de traitement (médicaments, gel hydroalcoolique, respirateurs...). Par ailleurs, une maison d'édition française a décidé de donner accès au contenu audio de ses collections jeunesse en arabe, français et anglais aux enfants du Royaume. Enfin toutes les entreprises françaises ou à capitaux franco-marocains, y compris les PME, ont mis en place des plans de continuité de leur activité et seront exemplaires pour préserver au maximum l'emploi et la rémunération de leurs salariés pendant cette période.

Affaires à suivre

Le Ministère de l'Economie et des Finances a mis en place, à titre provisoire et exceptionnel, des mesures d'accompagnement dérogatoires pour les établissements et entreprises publics (EEP), facilitant les paiements et l'engagement des dépenses d'investissement et de fonctionnement, ainsi que la conclusion et l'exécution des marchés ▶▶ **L'Etat, la Caisse Nationale de Sécurité sociale (CNSS) et la CGEM** ont formellement signé le 23 mars la convention pour l'accompagnement des secteurs vulnérables aux chocs induits par la pandémie (indemnisation des salariés, prise en charge par l'État des charges CNSS des entreprises, report des échéances bancaires) ▶▶ **La Confédération générale des entreprises marocaines (CGEM)** a ouvert un e-portail dédié au suivi de la situation économique liée à l'impact de la pandémie. http://coronavirus.cgem.ma ▶▶ **L'Agence de Développement du Digital** a lancé plusieurs initiatives digitales afin de favoriser et faciliter le travail à distance au sein des administrations marocaines ▶▶ **La Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring (APEBI)**, appuyée par La Startup Factory, a lancé une plateforme d'appel à projets «HackCovid, Moroccan Tech community against Covid-19» avec pour objectif de trouver des solutions innovantes pour lutter contre le virus. 17 projets ont été sélectionnés ▶▶ **La Caisse de Dépôts et de Gestion (CDG)** a pris des mesures de financement exceptionnelles pour les TPME et les associations de micro-crédit (AMC) à travers ses deux filiales Finéa et Jaida.